

Le : .....

**Contrat de réservation emplacement camping :**

Mr, Mme : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tel : ..... Portable : ..... Mail : .....

**Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper :**

Du : ..... Au : .....

Emplacement camping :  Tente  Caravane

- Forfait journalier** : 18 euro, comprend : 1 voiture, 1 emplacement pour deux personnes
- Forfait marcheur** : 15 euro, comprend : 1 emplacement pour 1 personne

**Option confort : électricité** :  5 ampères (3€)  
 10 ampères (4,20€)

**Personne supplémentaire** : moins de 7 ans (4€) / plus de 7 ans (6€) / visiteur hors nuit (4€)

**Personnes présentes** : Nombre : **Adulte** ..... **Enfant de -7 ans** .....

<u>Nom :</u>	<u>Prénoms :</u>	<u>Date de naissance :</u>
1) .....	.....	.....
2) .....	.....	.....
3) .....	.....	.....
4) .....	.....	.....
5) .....	.....	.....
6) .....	.....	.....

**Animal** : ..... (carnet de vaccination obligatoire, muselière si nécessaire)

**Informations complémentaires (souhait particulier)** :  
 .....

**Tarif TTC** : ..... (Taxe de séjour non incluse)

**Arrivée Locatif** : le samedi entre 16H et 18h30      **Départ** : le samedi entre 8H et 10H

Pour valider votre réservation un exemplaire du contrat doit nous être retourné signé, accompagné de 30% d'acompte + 9,50€ de fraie de dossier. Soit : .....€ **à l'ordre de la « SARL Les 4 saisons »**

Au plaisir de vous recevoir,

**Signature** précédée de la mention :  
 « Lu, Approuvé et pris connaissance du descriptif des locatifs et des conditions générales »

Fait à : ..... Le : .....

## **LES 4 SAISONS**

### **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

- 1) Pour les réservations emplacement **Camping, Location Mobil-homes, Chambre d'hôtel, Appartements, Chalet** : Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous louée. la location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant du versement d'un acompte (30% du montant du séjour) et des frais de réservations.  
En cas de renoncement de la location de l'emplacement, la direction du complexe s'engage à rembourser l'acompte au client.
- 2) En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous devrez :
  - Les frais de dossier et d'assurances,
  - à indemnité de rupture du contrat :\*Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
- 3) Le solde du séjour est intégralement payable à votre arrivée.
- 4) Une caution de **350€** par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée (**350€ en chèque bancaire ou en espèces**). Elle vous sera restituée le jour de votre départ après l'inventaire et constat du bon état des lieux ainsi que sa propreté. Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10H entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.
- 5) Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L. 121-20-4 du code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du complexe, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.
- 6) Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). Voir condition générales de vente de SART Assurances. (tarif au dos)
- 7) Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou même locatif.
- 8) Tout campeur ou locataire est tenu de se conformer aux dispositions de notre règlement intérieur du camping affiché à l'accueil.
- 9) Mode de paiement : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la **SARL « Les 4 saisons »** chèques vacances, espèces carte bancaire.
- 10) Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Foix.

